

Quand je parle du fardeau dont le ministre des Finances accable les fermes de famille, je ne parle pas des Canadiens riches ou des riches cultivateurs. Pendant que le premier ministre disait se soucier des problèmes des gens très riches, le ministre des Finances s'en prenait à eux. Là, encore le gouvernement semble avoir deux politiques. Nous avons une politique des deux Chines et il semble que le gouvernement veut avoir deux politiques dans presque tous les domaines. Sauf erreur, le ministre de l'Agriculture est en faveur des fermes de famille alors que le ministre des Finances s'emploie à les détruire. Le ministre de l'Agriculture donne plus d'aide aux petits cultivateurs, mais quelques semaines plus tard, le ministre des Finances annonce des mesures propres à les accabler davantage. Il ne sert à rien d'user de ménagements; il est clair que dans ce cas, le gouvernement poursuit des buts contraires. C'est injustifiable, et tout ce qu'on peut dire c'est que l'agriculture en sera gravement touchée.

Je le répète, je ne parle pas du nombre relativement petit des riches cultivateurs du Canada qui exploitent leurs fermes directement ou en associations. Je parle des fermes de famille qui causent de l'inquiétude au ministre de l'Agriculture depuis bien des années. Je lui demande de faire preuve d'autorité non seulement à la Chambre mais aussi au sein du gouvernement en prenant fait et cause pour le cultivateur et en disant carrément au ministre des Finances quels sont les effets de ses mesures. Si le ministre de l'Agriculture ne peut présenter à la Chambre ou au pays de mesures constructives pour aider les fermes de famille du Canada, le gouvernement peut au moins se retenir et résister à la tentation de s'en prendre aux exploitations de famille, comme le ministre des Finances l'a fait.

Nous ne voulons pas entendre le ministre de l'Agriculture nous dire des banalités aimables et des déclarations générales sur les objectifs à atteindre; qu'il nous dise qu'il est disposé et prêt à lutter, au sein du gouvernement, pour l'agriculture du Canada et à s'opposer à la politique inique du ministre des Finances. Il est bien beau d'avoir des laboratoires de pensées, des ordinateurs, des groupes spéciaux et des conférences, mais qu'on fasse aussi preuve d'un peu de bon sens et de logique.

M. Gleave: Monsieur le président, j'ai fort goûté les remarques du ministre, au début de nos délibérations sur les prévisions budgétaires, notamment, celle-ci, que les Canadiens ont droit à des produits alimentaires de qualité, à prix raisonnables. Les Canadiens ont certes droit aux produits alimentaires, et

[L'hon. M. Stanfield.]

c'est sans doute aussi leur droit, dans une société comme la nôtre, que de pouvoir se les procurer à prix raisonnables, quels qu'ils soient. Mais ce droit du consommateur canadien s'assortit du droit, chez l'agriculteur, de toucher une rémunération horaire raisonnable, du droit de retirer un bénéfice raisonnable du capital qu'il doit placer dans son exploitation agricole, s'il veut que cette dernière soit d'un bon rendement, du droit de toucher un revenu égal à celui de son concitoyen de la ville, qui est bien nourri parce que l'agriculteur lui fournit les produits voulus. C'est là le nœud de la question agricole actuellement, savoir si l'agriculteur touchera ou non un revenu conforme à son travail et à son capital et si l'on tiendra tout autant compte de ses droits que de ceux du consommateur canadien.

● (4.20 p.m.)

Il n'y a pas de doute qu'on a bien satisfait aux exigences du consommateur. Il y a environ un mois, je signalais à la Chambre des données fournies par le ministère de l'Agriculture, indiquant que le consommateur pouvait actuellement acheter plus de beurre, de lait, de viande et de tous les produits connexes, par heure de travail fondée sur les salaires dans l'industrie manufacturière, qu'il ne le pouvait il y a quelques années. Je me demande si l'agriculteur peut acheter une plus grande proportion de la production urbaine par heure de travail qu'il ne le faisait il y a bien des années?

Aujourd'hui, on constate que les fermiers travaillent encore de 12 à 14 heures par jour, alors que, dans l'industrie, des journées aussi longues sont choses du passé. J'ai remarqué cela depuis des années dans les fermes des Prairies. Peu après mon arrivée ici, je me suis rendu en voiture chez un ami, dans la vallée de l'Outaouais. Je suis arrivé chez lui au crépuscule, un samedi, et j'ai eu l'impression de me trouver dans les Prairies. La ferme est moderne, mais j'ai dû aller chercher mon ami dans les champs. Il y avait là un champ de maïs de plus d'un demi-mille de longueur qui ressemblait à un champ de blé des Prairies. Le maïs était plus haut que moi, mais évidemment je ne suis pas bien grand. L'étable des vaches laitières était éclairée, et j'ai vu que c'était une étable moderne, à la page. Où était donc le fermier? Il était aux champs, au crépuscule, en train de récolter le maïs, tandis que sa femme conduisait le camion. Voilà ce qu'est encore aujourd'hui la journée de travail du fermier, bien que d'aucuns possèdent des fermes bien équipées et bien administrées, comme on en voit en Ontario et dans certaines régions de la Saskatchewan. Ce sont